

Notifications du Gouvernement wallon

Séance du 14 septembre 2018

Séance du 14 septembre 2018

NOTIFICATION PROVISOIRE

Point A1: Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 18 octobre 2012 fixant les conditions de nourrissage du grand gibier et l'arrêté du 24 mars 2016 fixant les dates de l'ouverture, de la clôture et de la suspension de la chasse, du 1er juillet 2016 au 30 juin 2021.
(GW X/2018/14.09/Doc. 8488/R.C.)

DECISION :

1. Le Gouvernement adopte le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 18 octobre 2012 fixant les conditions de nourrissage du grand gibier et l'arrêté du 24 mars 2016 fixant les dates de l'ouverture, de la clôture et de la suspension de la chasse, du 1er juillet 2016 au 30 juin 2021.
2. Il charge le Ministre qui a la chasse dans ses attributions de l'exécution de la présente décision.

Laurence Glautier
Secrétaire du Gouvernement